

Jean-Claude **LALOUBÈRE**

24, Impasse Roquépine
33114 Le BARP

☎ : 09 61 22 92 28

<http://bon-sens-et-democratie.over-blog.com/>

CONTRIBUTION 1 de Jean-Claude LALOUBÈRE
Département de la Gironde

Concerne :

Chapitre 1 Valeurs de société

1-5 Valeurs morales et sociétales

Considérant qu'il revient à la République le devoir de dispenser à ses enfants, selon ses règles et coutumes, l'éducation et l'enseignement nécessaires au respect de ses valeurs, il convient de donner dès le départ à l'enfant l'envie de s'intégrer dans la société et, de lui-même, plus tard dans sa vie adulte, partager ces dites valeurs.

Pour cela, l'autorité doit s'exercer dès le plus jeune âge tant à l'école que dans la famille mais aussi dans les associations ou organismes dispensant cette éducation ou cet enseignement que cela concerne l'instruction, la religion, l'éducation, le sport ou toute autre matière.

Ainsi :

- ★ L'instruction morale et l'instruction civique seront des matières incluses de manière forte dans les programmes de l'éducation nationale.
- ★ L'autorité sur l'enfant sera donnée aux professeurs des écoles, des collèges, ainsi qu'aux éducateurs de toute nature que ce soit.
- ★ L'autorité des parents sera renforcée.

Au besoin, une formation sera dispensée et adaptée si nécessaire à ces personnels.
Pour parfaire cette éducation, le service militaire national obligatoire sera rétabli.